

Master Conseil, management et organisations

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Ressources humaines

Parcours : Formation en alternance

Durée de la formation

24 mois ou 12 mois (si entrée en 2^e année de master)

Rythme de la formation

La 1^{re} année comprend une période de cours au CELSA suivie d'un stage de 3 mois minimum en France ou à l'étranger, ou d'un séjour d'études à l'étranger type Erasmus. La 2^e année se fait en alternance au CELSA et au sein d'une organisation.

Responsable(s) de Formation



PHILIPPE ROBERT-TANGUY
Professeur associé CELSA



JULIEN TASSEL
Maître de conférences



SOPHIE CORBILLÉ
Professeure des universités

Coordination pédagogique



ANNE-LAURE GLÜCKLICH
Coordinatrice pédagogique

Tarif

Master 1 : 250 € (frais de scolarité) + 103 € (CVEC) — sauf cas particuliers (statut de boursier, nationalité).

Master 2 en alternance : 103 € (CVEC). Les frais de formation (9 000 €) sont pris en charge par l'entreprise signataire du contrat.

Master 2 en formation continue : 8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact

Orientation étudiante et concours

Catherine Jolis
catherine.jolis@sorbonne-universite.fr

Contrat d'apprentissage

Karine Chevalier
karine.chevalier@sorbonne-universite.fr

Orientation et accompagnement en formation continue

lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Conseil, management et organisations forme aux métiers du conseil en management, notamment sur les problématiques d'organisation et d'accompagnement des transformations avec une forte dimension sur les enjeux humains.

Le programme traite des fondamentaux de l'analyse des organisations en sciences humaines et sociales, des approches, méthodes et posture du conseil, et des enjeux actuels des transformations des organisations : technologies, IA, responsabilité sociale et environnementale, etc. Enfin, dans une période de profonde transformation du rapport au travail, la formation permet également de développer les compétences douces (*soft skills*) et les capacités de réflexivité. Le programme aborde donc l'ensemble des éléments permettant d'intervenir dans et sur les organisations en position de conseil en management.

La formation à la recherche par la recherche occupe une place importante avec la réalisation d'un travail de groupe en 1^{re} année et d'un mémoire individuel en 2^e année de master. Ainsi, le master se distingue d'autres formations par la place accordée aux sciences humaines

et sociales, et aux sciences de l'information et de la communication, dans le but d'analyser les enjeux et transformations du travail et des organisations.

Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des spécialistes du conseil. Ils permettent de disposer des bases théoriques sur l'organisation et les dynamiques sociales avec des apports en sociologie des organisations, sciences de l'information et de la communication, sciences de gestion, etc. et de percevoir leurs traductions opérationnelles au travers d'outils, méthodes, cas pratiques issus du conseil. La nature des cours est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogie et d'apprentissage : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, mises en situation...

Cette formation, comprenant un stage en 1^{re} année et un apprentissage en 2^e année dans un cabinet de conseil permettant de participer à la mise en œuvre de projets d'accompagnement de transformation et expérimenter les différentes facettes de la vie d'un consultant (projet chez le client, développement commercial, vie interne du cabinet), permet d'affirmer une posture professionnelle pertinente dans le cadre d'organisations de plus en plus complexes et impliquantes, et ouvre la voie à de multiples trajectoires professionnelles dans les métiers du conseil.

PUBLIC

Le master Conseil, management et organisations s'adresse :

- aux titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 (180 ECTS ou équivalent) venant notamment des disciplines en sciences humaines et sociales (information et communication, histoire, sciences politiques, droit, sociologie, lettres, économie, histoire de l'art...) et âgés de moins de 29 ans
- aux étudiantes et étudiants ayant validé la 3^e année de la licence Information et communication parcours Ressources humaines et conseil du CELSA
- en 2^e année, aux étudiantes et étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS) et âgés de moins de 30 ans (condition obligatoire lors de la signature du contrat d'apprentissage)
- en 2^e année, aux personnes qui souhaitent s'engager dans une reprise d'études ou une transition professionnelle, titulaires d'un diplôme Bac + 4 ou équivalent (240 ECTS). Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Comprendre les enjeux stratégiques des organisations et du secteur du conseil (technologies et IA, mondialisation, RSE, etc.).
- Analyser une situation et diagnostiquer une organisation (modalités de recueil de données : entretiens, observations, questionnaires ; analyses sociologique, sémiologique, organisationnelle et culturelle ; business plan).
- Concevoir et piloter une mission de conseil, de la proposition commerciale au projet (stratégie de relation client, analyse d'une demande, élaboration d'une proposition commerciale, construction d'un dispositif d'intervention, gestion de projet).
- Développer une posture et des pratiques de conseil (leadership et management, interculturel, techniques de créativité et de facilitation, approches narratives, design thinking, prise de parole, éthique et déontologie).

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours des 1^{er} et 2^e semestres (350h) sont mutualisés en partie avec ceux du master Ressources humaines, communication et organisations. Ils ont lieu trois jours par semaine sur le site du CELSA à Neuilly-sur-Seine.

Le 2^e semestre comprend un stage en France ou à l'étranger de 3 mois minimum (à partir du mois de mars), ou un semestre d'études à l'ENSCI - Les Ateliers, ou un séjour d'études à l'étranger (pour les étudiantes et étudiants qui ont fait leur 3^e année de licence au CELSA).

Les cours des 3^e et 4^e semestres (350h) se déroulent en alternance, à partir du début du mois de septembre. Les cours ont lieu de manière intensive pendant 6 semaines au CELSA, de septembre à octobre, puis à raison de 1 jour par semaine.

>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2^e année de formation

En option

- Intégrer le master 2 Communication en transformation pour s'orienter vers une formation à la recherche fondamentale ou appliquée en sciences de l'information et de la communication après la 1^{re} année de master.
- Réaliser une année de césure entre le 2^e et 3^e semestre.
- Compléter sa formation à l'étranger en suivant le DU Enjeux internationaux de la communication et du journalisme à l'issue du master.

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de la formation, les diplômées et diplômés exercent en tant que consultantes ou consultants :

- au sein d'un cabinet de conseil ;
- au sein d'une équipe de conseil interne ;
- en indépendante ou indépendant ;
- au sein d'un service Organisation, accompagnement du changement ou Ressources humaines en entreprise, administration, collectivité locale ou association.

Elles et ils occupent des postes consultant en conduite du changement et transformation, ressources humaines, organisation, RSE, etc. ou de chefs de projet.

Après quelques années, les diplômées et diplômés évoluent au sein de cabinets de conseil vers des rôles de manager, directeur ou directrice, associé ou associée, ou rejoignent d'autres types d'organisation vers des fonctions ressources humaines, communication, RSE ou de gestion de projet.

EXEMPLES D'ORGANISATIONS OÙ SE SONT DÉROULÉES DES ALTERNANCES

Alixio Change Management, Argon&Co, Arkos, Adverts Consulting, Balthazar, Capgemini Invent, CGI, ConvictionsRH, Deloitte conseil, EY, IBM, Idoya, Imfusio, Keyrus Management, Nexialog Consulting, Onepoint, Oyena, PwC, Semaphores, Thime, Tenzing, Willis Tower Watson.

Exemples de missions en alternance

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.

Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

Le master est organisé en 4 semestres.

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 1

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approche socio-anthropologique du travail
- Représentations et médiatisations du travail
- Transition environnementale et communication

Enseignements de spécialité

- Pratiques du conseil
- Stratégies d'entreprise et business models
- Histoire, organisations, carrières dans le conseil

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – cours de méthodologie et atelier de suivi
- Gestion de projet

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

PREMIÈRE ANNÉE, SEMESTRE 2

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Introduction aux sciences de gestion
- Approche prospective du travail et des organisations

Enseignements de spécialité

- Stratégie et politiques RH pour le conseil
- Gestion financière de l'entreprise et business plan
- Enjeux et acteurs économiques

Enseignements méthodologiques

- Rapport de stage
- Stratégies de communication
- Maîtrise des outils informatiques au service du conseil

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication graphique
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Diagnostic sociologique des organisations
- Dynamiques sociales et sociologie de l'innovation
- Approches communicationnelles des organisations

Enseignements de spécialité

- Cycle de vie d'une mission de conseil et posture du consultant
- Études de cas
- Digital, data, IA et conseil

Enseignements complémentaires

- RSE : organisations et projets de transformations responsables
- Projets de changement, instances dirigeantes et IRP

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Veille professionnelle
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Fondamentaux du management et du leadership
- Sémiologie et analyse de discours
- Genre, diversité, inclusion, non-discrimination

Enseignements de spécialité

- Image et construction relationnelle du conseil (marketing, commerce, clients)
- Groupe d'analyse des pratiques professionnelles
- Mondialisation et politique internationale du conseil
- Techniques de facilitation / Conduite du changement

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Tendances et pratiques innovantes du conseil
- Enseignement au choix (LV2, Sport, projet civique ou associatif...)

Activités pédagogiques complémentaires (S1 à S4)

- Insertion professionnelle : dispositif CELSA
- Formation à la recherche documentaire
- Conférences du Magistère

ADMISSION

L'accès au master est sélectif. Il faut être titulaire d'un diplôme de premier cycle et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Les conditions d'accès sont détaillées ici, selon le niveau d'entrée (1^{re} ou 2^e année), la voie d'accès et le type de formation (formation initiale ou continue). Des conseils pour préparer le concours sont donnés sur la page « Rejoindre nos formations ».

ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE DE MASTER (FORMATION INITIALE AVEC STAGE)

Pour accéder à la 1^{re} année de master en formation initiale (avec stage), il faut avoir validé avec succès une formation de 180 ECTS, ou équivalent, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA. Trois voies d'accès au concours sont possibles :

- la plateforme MonMaster
- la Banque d'épreuves littéraires (pour les étudiantes et étudiants de classes préparatoires ayant sélectionné le CELSA)

- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, le statut éventuel d'étudiante ou étudiant à Sorbonne Université, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.

NB : Seules les personnes déclarées admissibles par le jury sont convoquées à des oraux d'admission courant mai.

- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats répondent devant jury à une question théorique choisie au hasard (20 minutes de préparation) et exposent leur projet d'insertion dans l'école ; le jury évalue alors la capacité d'analyse et de structuration de la pensée, la qualité rhétorique, l'originalité et la pertinence des idées, les exemples et références mobilisées, la motivation et la connaissance de l'École, ainsi que le projet professionnel.

À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi leur place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, MonMaster, Banque d'épreuves littéraires et Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION EN ALTERNANCE)

Pour accéder à la 2^e année de master en alternance, il faut avoir validé avec succès une formation de 240 ECTS, ou équivalent, être âgée ou âgé de moins de 30 ans, et avoir réussi le concours d'entrée au CELSA, accessible par :

- la plateforme de concours du CELSA (des frais de dossier s'appliquent)
- le réseau Campus France (pour les étudiantes et étudiants étrangers)

Déroulé du concours

Le concours du CELSA a lieu au printemps de chaque année et est structuré en deux phases.

- La première, dite d'admissibilité, repose sur l'étude du dossier de candidature, évalué selon le niveau académique, la nature des projets personnels, l'expérience professionnelle, l'expérience internationale, et la proximité avec les sciences humaines et sociales et plus particulièrement avec les sciences de l'information et de la communication.
- La seconde, dite d'admission, repose sur un entretien au cours duquel les candidates et candidats s'entretiennent avec les membres du jury, qui les évaluent en fonction de leurs qualités de réflexion, de leur culture générale, de leurs connaissances dans la spécialité, de leurs motivations pour l'orientation choisie, ainsi que de leur personnalité. À l'issue du concours, les candidates et candidats admis se voient proposer une place dans le master, qu'elles et ils doivent accepter explicitement, faute de quoi la place est remise en jeu.

Préparer le concours : bibliographie et conseils

Calendrier du concours et pièces administratives

Les dates d'ouverture, de fermeture et de proclamation des résultats sont données par chacune des plateformes, celle du CELSA et celle de Campus France. La liste des pièces administratives y est également indiquée.

Un calendrier prévisionnel des dates de concours est disponible ici.

ENTRÉE EN 2^E ANNÉE DE MASTER (FORMATION CONTINUE)

La 2^e année du master est ouverte aux personnes en activité, en reprise d'études ou en transition professionnelle. Pour intégrer la formation, il faut avoir 26 ans ou plus, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle minimum, être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 (240 ECTS au moins, ou équivalent), candidater et être sélectionné.

Conditions particulières à la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP)

Les candidates et candidats qui ne justifient pas du diplôme demandé (bac + 4) doivent joindre à leur dossier de candidature une demande écrite de VAPP adressée à la direction de l'École (*via* la plateforme concours). Ils et elles doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac + 2 minimum (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

En savoir plus.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : <https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>.

La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.

** des frais de dossier s'appliquent.*

Calendrier et étapes de la candidature

Découvrir le calendrier prévisionnel des dates de concours [ici](#).

Admissibilité

La commission pédagogique procède à une évaluation sur la base des pièces du dossier de candidature.

Admission

Les candidates et candidats admissibles sont invités à un entretien oral à distance devant un jury composé d'universitaires et de spécialistes issus du monde professionnel. Cet entretien d'une durée de 20 minutes a pour objectif d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparer l'admission : bibliographie et conseils
